



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 24 novembre 2016**

**DELIBERATION N° 168/11/2016 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

*L'an deux mille seize, le jeudi 24 novembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 18 novembre 2016.*

**Présents Titulaires : 43**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RBAULT, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 5**

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC à Gaël TABARLY, Laurence PAGES à Brigitte BAREGES, Gérard ROUTIER à Marc BOURDONCLE, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE.

**Absents Excusés : 3**

Mesdames, Monsieur, José GONZALEZ, Sophie LARAN, Isabelle SOULAYRES.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Marc BOURDONCLE**

**Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Vu l'article L.5211-10 du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer au Président pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu les délibérations n°42 du 23 avril 2014, n°147 du 30 juillet 2014 et n°2 du 4 février 2016, prises en application de cet article ;

Considérant que les décisions prises par la Présidente sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire et que la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire ;

Considérant que les conseillers ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 17 novembre 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente conformément au tableau ci-dessous :

Ces décisions sont consultables dans leur intégralité sur simple demande au Secrétariat Général du Grand Montauban.

187	Mise à disposition d'une salle Centre Social la Comète à Montauban - Convention entre le Grand Montauban et l'association Antonin Perbosc IEO 82	07/10/2016
188	Indemnité d'assurance sinistre relative à la tempête du 31/08/2015 - Intervention et Assistance du Cabinet Luc Expert	07/10/2016
189	Solde de la cotisation 2016 à la fédération des centres sociaux et sociaux culturels de France	07/10/2016
190	Mise à disposition de locaux au Conservatoire à Montauban - Convention entre le Grand Montauban et l'association Dante Alighieri	17/10/2016
191	Mise à disposition d'une salle au Conservatoire à Montauban - Convention entre le Grand Montauban et l'association Union des Associations Régionales des Accueils des Villes Françaises (AVF)	17/10/2016
192	Mise à disposition d'un local Centre de Loisirs du Ramièrou à Montauban - Convention entre le Grand Montauban et l'association Echiquier Club Montalbanais	17/10/2016
193	Mise à disposition d'une salle Centre social Issanchou à Montauban - Convention entre le Grand Montauban et l'association BAKURUBA	17/10/2016
194	Indemnité d'assurance à percevoir par le Grand Montauban - Sinistre du 25/07/2014 - Serre des jardins familiaux détériorée	17/10/2016
195	Indemnité d'assurance à percevoir par le Grand Montauban - Sinistre du 15/09/2014 - Voirie route Trixe à Bressols endommagée	17/10/2016

196	Indemnité d'assurance à percevoir par le Grand Montauban - Sinistre du 18/07/2016 - Portail du centre de loisirs de Lamothe Capdeville endommagé	17/10/2016
197	Boulevard Urbain Ouest : Travaux de construction du Tronçon 1B - Lot 1 Terrassement/Voirie/Eaux pluviales/Génie Civil réseaux - Avenant N°1	17/10/2016
198	Indemnité d'assurance à percevoir par le Grand Montauban - Sinistre du 21/07/2016 - Barrière de protection côte des bonnetiers à Montauban endommagée	17/10/2016
199	Animation et suivi de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain - Avenant N°1	21/10/2016
200	Cotisation 2016 à l'association des Maires et des EPCI de Tarn et Garonne	21/10/2016
201	Prestation de collecte et d'évacuation des déchets ménagers et assimilés - Attribution du marché	21/10/2016
202	Travaux de rénovation de trottoirs - Attribution du marché	21/10/2016

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente conformément au tableau ci-dessus.

### LE CONSEIL PREND ACTE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**01 DEC. 2016**

De sa publication le :

**01 DEC. 2016**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 25 novembre 2016

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

